



La Présidente

Chartres de Bretagne, le 3 mars 2022

Mesdames et Messieurs
Les Présidents des clubs de Bretagne

Mesdames, Messieurs les Présidents,

L'Assemblée Générale Annuelle de la Ligue de Bretagne de Natation se tiendra le :

SAMEDI 26 mars 2022
Accueil à partir de 08 H 30
Au Palais des Congrès
Place des Ducs de Rohan 56300 PONTIVY

Nous avons le plaisir de vous inviter à cette Assemblée, qui nous le souhaitons réunira un maximum de représentants de clubs de notre région.

L'accueil sera assuré à partir de 08 H 30. **L'ouverture de l'Assemblée est fixée à 09 H 30** (appel des clubs), jusqu'à 16h30 durée de l'Assemblée.

Afin d'organiser cette journée dans les meilleures conditions, vous trouverez, sous ce pli, une fiche de participation et de réservation pour vos repas qui va permettre aux représentants de votre association d'assurer, dès à présent, leur inscription.

Cette fiche doit-être adressée (par club) dûment remplie **avant le 14mars 2022 dernier délai à :**

LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION
9 rue Léo Lagrange
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

Le prix du déjeuner est fixé à 30 €. La Ligue prendra en charge 1 délégué par club.

La Ligue adressera aux clubs le 14 mars 2022 (au plus tard) un dossier spécial Assemblée Générale contenant l'ordre du jour, le déroulement de la journée, le dossier financier, les bilans de la saison sportive 2020/2021, la liste des candidatures au Comité Directeur.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations les plus sportives.

Ligue de Bretagne de Natation
9 rue Léo Lagrange – 35131 Chartres de Bretagne
☎ : 02.99.67.03.58
✉ : com.bretagne.natation@wanadoo.fr
Site : <http://bretagne.ffnatation.fr>



**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
SAMEDI 26 MARS 2022
Accueil à partir de 8h30
Au Palais des Congrès
Place des Ducs de Rohan 56300 PONTIVY**

Fiche de participation et de réservation du déjeuner

Adresse du restaurant :
CARPACCIO RISTORANTE
9 RUE DU CAIRE
56300 PONTIVY

CLUB

Tél :

Nom du dirigeant qui représentera votre association
Lors des travaux de l'Assemblée :

Nombre de repas à réserver : **30 €**
(Prise en charge : 1 personne par club)

Nombre de repas à réserver pour les autres personnes : x **30 €** =

Total :

Règlement par virement en y indiquant le nom du club et l'objet du virement.

Aucun repas ne sera réservé le jour de l'Assemblée.

Signature et cachet du Club.

**Cette fiche doit-être adressée à la Ligue de Bretagne de Natation 9 rue Léo Lagrange
35131 CHARTRES DE BRETAGNE avant le 14 mars 2022 par mail ou courrier**

Crédit Mutuel de Bretagne			
<i>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN</i>			
Partie réservée au destinataire du rattaché			
LIGUE REGIONALE DE NATATION DE B RETAGNE			
9 RUE LEO LAGRANGE			
35131 CHARTRES DE BRETAGNE			
RIB			
<i>Banque</i>	<i>guichet</i>	<i>n° compte</i>	<i>clé RIB</i>
15589	35106	00224919444	45
<i>Domiciliation</i>		CCM SAINT JACQUES-SARAH	
<i>Devise</i>		EUR	
IBAN FR76 1558 9351 0600 2249 1944 445			
BIC CMBRFR2BARK			

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION



LIGUE DE BRETAGNE



POUVOIR

Je soussigné :

Président du Club:

Licence 2021/2022 N° :

donne pouvoir à M.

Licence 2021/2022 N° :

IMPERATIF :

- Le club doit être réaffilié pour 2021/2022.
- Etre licencié (e) pour 2021/2022.

Membre de notre club

Pour assister et voter à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bretagne de Natation qui se tiendra le samedi 26 mars 2022 à partir de 8h30 à Pontivy.

Fait à Le

Signature (1)

1) Faire précéder la signature
de la mention " Bon pour pouvoir "

**Le pouvoir doit-être remis sur le lieu de l'Assemblée
Générale lors de la signature de la feuille de présence**